

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 97 (1971)
Heft: 8: Foire de Bâle, 17-27 avril 1971

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

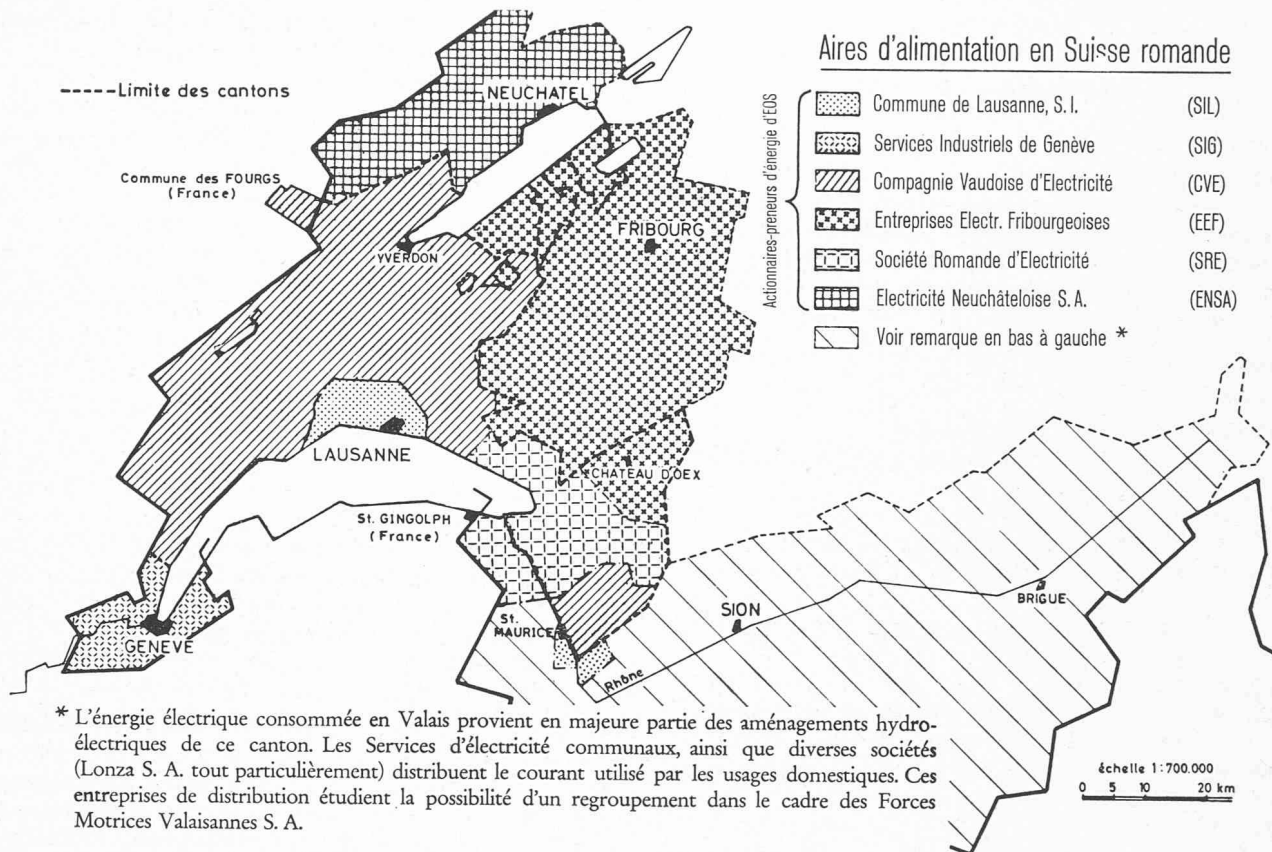
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Contrairement à l'augmentation de la consommation, cette extension des installations ne peut pas être réalisée de façon continue, mais, en raison de la nature des dites installations, doit l'être par paliers successifs. Ces derniers doivent en outre nécessairement précéder l'augmentation de la consommation.

Il est donc évident que cette extension ne peut pas être improvisée, étant donné les délais de réalisation des ouvrages, quels qu'ils soient. Ces délais résultent du temps nécessaire aux études et à l'établissement des plans, ainsi que du long intervalle s'écoulant entre la commande du matériel et sa livraison; ils sont encore aggravés malheureusement dans la plupart des cas par la lenteur et la complication des formalités administratives de toute sorte qui nous sont imposées.

Les sociétés d'électricité sont par conséquent dans l'obligation d'établir un plan directeur d'extension des réseaux à long terme (15 à 20 ans), et l'EOS n'échappe pas à cette nécessité.

Enfin, M. E. Seylaz, directeur commercial, souligna que depuis des décennies, la consommation d'énergie électrique

est caractérisée par un taux de croissance annuel de 5 à 6%. Ainsi, la consommation double régulièrement à chaque période de 12 ou 15 ans.

Mais l'échelle du problème posé actuellement aux producteurs d'électricité est tout autre qu'il y a vingt ou trente ans. En effet, en 1940, l'accroissement annuel de 5 à 6% représentait à peu près 300 millions de kWh; or en 1970, ce même taux d'accroissement représente une consommation supplémentaire de 1600 à 1700 millions de kWh. Soit une quantité d'énergie équivalant à la production annuelle totale d'un important aménagement comme Grande-Dixence, ou comme la centrale thermique de Chavalon.

Si la consommation devait continuer à croître au même rythme — et aucun indice ne permet de supposer le contraire — les producteurs suisses d'électricité devront construire, au cours des quinze prochaines années, autant de moyens de production qu'ils en ont édifiés depuis le début de l'utilisation de l'énergie électrique jusqu'à présent, soit durant une période de 70 à 80 ans.

Divers

Postes à pourvoir

On nous prie d'annoncer que les postes d'experts suivants ont été mis au concours:

Ingénieur d'opérations en Côte d'Ivoire pour un an, renouvelable, pour projets de construction de nouveaux villages destinés au relogement des familles à déplacer du fait de la mise en eau d'un barrage. Poste n° IVC-610-055-SF.

Experts en forages (Diamond Drilling) sachant l'anglais, comme instructeur, pour un an, renouvelable, à Addis Ababa (Ethiopie). Poste n° ETH-130-019-SF.

Expert en travaux de dérochement fluvial aux explosifs, pour cinq mois, à Niamey, République du Niger. Poste n° NER-140-083-TA. Renseignements et inscriptions (en indiquant le numéro de référence du poste): Bureau européen de Recrutement pour l'Assistance technique, Palais des Nations, Genève, Suisse.

Congrès

Journées du Mont-Pèlerin 1971

1^{er} et 2 mai 1971

Organisées par la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, la Société d'études économiques et sociales, le Cercle d'études économiques et sociales du Haut-Léman et la Section genevoise de la Société des ingénieurs et des architectes, elles ont cette année pour thème : *Le transport de l'homme dans la cité future.*

PROGRAMME

Samedi 1^{er} mai 1971

- 14 h. 30 Introduction aux Journées,
M. A. Gardel, professeur à l'EPF-L, président
des Journées.
- 14 h. 45 *Les transports et l'organisation urbaine*,
M. J. Barbier, géographe, Lausanne.
- 15 h. 30 *Une approche globale du problème des transports
urbains*,
M. D.-L. Genton, professeur à l'EPFL, Lau-
sanne.
- 16 h. 15 Interruption.
- 16 h. 45 *Le rôle de l'invention dans les transports urbains*,
M. G. Bouladon, Institut Battelle, Genève.
- 17 h. 30 Formation des groupes de travail et discussion.
- 19 h. 00 Apéritif.
- 19 h. 45 Dîner.

Dimanche 2 mai 1971

- 08 h. 30 *Récapitulation des conférences de la veille*,
M. le prof. A. Gardel.
- 08 h. 40 *Des transports et des hommes*,
M. A. Alexandre, consultant à l'OCDE, Paris.
- 09 h. 25 *Analyse des problèmes en groupes d'étude*,
consacrés chacun à un secteur déterminé.
- 11 h. 05 *Rapport des groupes d'étude et discussion*.
- 11 h. 45 *Synthèse finale*,
M. le prof. A. Gardel.
- 13 h. 00 Déjeuner.

Le dimanche matin, les questions ayant trait à chacune des conférences seront étudiées en groupes restreints et spécialisés. Chaque groupe d'étude traitera des questions émanant d'une conférence, selon les thèmes généraux suivants :

- Groupe 1 : *Les transports et l'organisation urbaine.*
Groupe 2 : *Une approche globale du problème des transports urbains.*
Groupe 3 : *Le rôle de l'invention dans les transports urbains.*
Groupe 4 : *Des transports et des hommes.*

Les inscriptions devront parvenir au Secrétariat de la SVIA, 8, avenue Jomini, 1004 Lausanne, qui fournira tous les renseignements ainsi que les bulletins d'inscription (tél. 021 25 10 25).

Le béton précontraint

Le béton à précontrainte partielle

Le secrétariat de la SVIA nous signale que l'UTS, section de Lausanne et l'ATG, groupement vaudois, organisent à partir du mercredi 21 avril 1971 un cours d'introduction sur ce thème.

Ce cours d'une durée de six soirées sera donné par M. J.-P. Delisle, ing. dipl. EPUL-MICE, ingénieur en chef de Stahlton S.A., à l'Ecole professionnelle de la SIC, route

de Genève 55, Lausanne ou rue de la Vigie 12, à l'Aula, selon l'horaire suivant :

- 17 h. 15 - 18 h. 15 Cours
18 h. 15 - 19 h. 00 Repas en commun servi au
réfectoire EPSIC
19 h. 00 - 21 h. 00 Cours

et aux dates suivantes :

- mercredi 21 avril 1971
mercredi 28 avril 1971
mercredi 5 mai 1971
mercredi 12 mai 1971
mercredi 19 mai 1971
mercredi 26 mai 1971.

Matière du cours

1. Introduction.
2. Base de calculs.
3. Vérification des sections.
4. Exemple de calcul d'une poutre simple.
5. Poutres continues et moments parasitaires.
6. Béton à précontrainte partielle.
7. Problèmes de dimensionnement.
8. Bibliographie.
9. Problèmes d'exécution.

Chaque chapitre est composé d'une partie où les problèmes sont abordés de façon simple, puis d'une partie théorique et se termine par quelques exemples d'applications pratiques. Chaque soir, quelques instants seront réservés à la résolution d'un ou plusieurs exercices dont les données auront été distribuées la leçon précédente.

La finance d'inscription comprenant la participation aux cours, les repas et un exemplaire du cours imprimé (195 pages) est de Fr. 140.—.

On peut s'inscrire auprès de M. E. Baumann, case postale 322, 1800 Vevey 1.

Communications SVIA

Candidatures

M. *Jiroušek Jaroslav*, ingénieur civil diplômé, enseignant à Royal Technological Institut (KTH) Stockholm.
(Parrains : MM. les prof. M. Derron et J.-C. Badoux.)

M. *Völgyi Géza Sándor*, ingénieur mécanicien diplôme EPUL 1961.
(Parrains : MM. G. Spinnler et G. Ferrari.)

Carnet des concours

Concours International Fontivegge-Bellocchio

On nous prie d'annoncer qu'aux termes de la délibération communale n° 380 du 19 février 1971, les délais de présentation des projets, indiqués aux articles 7.1 et 7.3 du Règlement, ont été respectivement portés au 31.7.71 et au 20.8.71.

¹ Voir *Bulletin Technique* n° 16 de 1970, p. 236.

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 15 des annonces

DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir page 20 des annonces